

PROGRAMME VOLTAIRE GUIDE POUR TUTEURS ET TUTRICES (COLLÈGE)

Ce document a été conçu pour vous donner des informations pratiques sur les différents aspects de cette fonction au fil de l'année d'échange.

1 - AVANT L'ÉCHANGE

Préparation de l'élève

Vous pouvez aider l'élève participant au programme dans sa préparation à l'échange...

- à l'aide des comptes-rendus et vidéos du programme Voltaire :

<http://centre-francais.de/programme-voltaire/>

- en évoquant ses attentes et souhaits ;
- en intégrant la préparation au cours d'allemand.
 - rédaction de la lettre de présentation
 - questions interculturelles
 - différences entre les deux systèmes scolaires



Il est important pour la réussite de l'échange qu'une relation de confiance s'instaure entre les deux établissements partenaires en France et en Allemagne, notamment en ce qui concerne l'enseignement dispensé,

Sur le plan scolaire

- Il est important de s'assurer que l'ensemble de l'équipe pédagogique soit informé de la participation de l'élève au programme Voltaire pour qu'elle puisse vous soutenir dans votre rôle spécifique de tuteur/-trice.
- Avant le départ de l'élève français-e en Allemagne, veiller à ce que l'élève soit averti-e des modalités de son passage

au lycée et que les formalités nécessaires soient effectuées.

- Les élèves participant au programme Voltaire peuvent passer le brevet des collèges lors de la session de rattrapage en septembre.
- Si l'élève français-e est absent-e lors d'un trimestre de cours en France, cela ne doit pas pour autant mettre en péril son passage. En Allemagne, il/elle sera scolarisé-e au même titre qu'un-e élève allemand-e.
- Toute surcharge de travail nuit à la bonne intégration de l'élève en Allemagne ; absolument éviter d'imposer une double charge de travail. Un-e camarade de classe peut éventuellement tenir l'élève au courant des sujets traités en France.

Sur le plan psychologique

- Quelles attentes et souhaits l'élève a-t-il/elle par rapport au séjour en France ? Y a-t-il des craintes?
- Préparer l'élève à un échange d'un an : la seconde partie d'accueil en France est tout aussi importante que la première.
- Les clés d'une bonne intégration : communication et attitude attentive.

Sur le plan interculturel

- Quelles sont les associations par rapport à l'Allemagne et „les Allemands“? Y a-t-il des opinions préconçues / des préjugés ?

Les parents: idées reçues récurrentes

Il faut absolument que l'enfant allemand-e ait une chambre individuelle.

Dans tous les cas, notre enfant devra redoubler sa troisième.

Notre enfant et l'enfant allemand-e sont assurés par le programme Voltaire / Notre enfant est assuré par la famille allemande...

La famille allemande se chargera de toutes les dépenses pour notre enfant (par exemple les manuels scolaires) sans que nous en discussions auparavant. Nous ferons de même pour l'enfant allemand-e en France.

2 - LA PREMIÈRE PHASE DE L'ÉCHANGE EN ALLEMAGNE – APRÈS L'ÉCHANGE

Suivi à distance de l'élève français-e

- Nous vous invitons à prendre contact dès que possible avec votre homologue allemand-e et de rester en contact ; coordonnées dans le courrier ci-joint.
- Garder contact avec l'élève français-e en cas de besoin.

Évaluation de l'élève français-e en Allemagne

Grille d'évaluation des compétences acquises

- Voir formulaire en ligne.
 - Formulaire attestant des progrès réalisés par l'élève et de son comportement pendant le séjour dans l'établissement partenaire.
 - Brefs commentaires rédigés par les différents membres de l'équipe pédagogique et se référant aux matières enseignées.
 - Les notes sont remplacées par des appréciations.
- Attention, certain-e-s élèves n'obtiendront leur évaluation que bien après la fin de l'année scolaire française.
- Si l'évaluation devait nécessairement être retournée avant la fin de l'année scolaire française, en avertir le/la tuteur/-trice allemand-e suffisamment tôt.

Portfolio d'expériences de mobilité pour élèves

S'il/elle le souhaite, l'élève français-e peut également remplir un **Portfolio d'expériences de mobilité** pour rendre compte et valoriser les enseignements suivis et le travail fourni lors du séjour dans l'établissement partenaire.

Grille d'évaluation et **Portfolio** disponibles ici :

<http://centre-francais.de/programme-voltaire/presentation/>

Attestation de participation au programme Voltaire

- À l'issue de l'année d'échange, les élèves recevront de la part de la Centrale Voltaire une attestation officielle et bilingue de participation au programme Voltaire.

Préparation de la deuxième phase

- Les élèves et familles françaises sont informées qu'un-e professeur-tuteur/-trice doit être nommé-e au sein du lycée que les deux élèves intégreront à partir de septembre. C'est donc le nouveau tuteur / la nouvelle tutrice qui prendra le relais pour la deuxième partie de l'échange en France.

Mise à profit de l'expérience de l'élève

L'élève...

- est tenu·e d'écrire, dans le cadre du programme Voltaire, deux comptes-rendus d'expérience (l'un après la première partie, l'autre après la deuxième) et à réfléchir ainsi sur son échange ;
- peut faire de la publicité pour l'échange en racontant aux autres élèves (de son ancien collège) son expérience : la publicité la plus efficace et celle qui vient directement des élèves !

Et finalement...

Nous avons conscience que le/la tuteur/-trice s'engage bénévolement et que cela implique une disponibilité qui s'étend au-delà des heures de cours. Les tuteurs/-trices contribuent activement à la réussite du programme Voltaire, à l'épanouissement personnel et scolaire des élèves, et particulièrement à l'amitié franco-allemande. Nous tenons à les remercier sincèrement pour cet engagement.

CONTACT CENTRALE VOLTAIRE

La Centrale Voltaire contacte régulièrement les élèves et parents participants pour les accompagner dans les moments-clés de l'échange et assurer un suivi interculturel. Elle se tient bien entendu à la disposition des tuteurs/-trices.

Centrale Voltaire

Centre Français de Berlin

Müllerstraße 74 - 13349 Berlin - Allemagne

Horaires de permanence téléphonique:

Lun, Mer, Jeu: 10h-12h et 14h-16h

Mar, Ven: 10h-12h

Tél: 01 40 78 18 78

Email: voltaire@centre-francais.de

Internet:

<http://centre-francais.de/>

[programme-voltaire/faq/](http://centre-francais.de/programme-voltaire/faq/)

> Professeurs & Etablissements scolaires